

Télégramme de Jean Sauvagnargues sur les réactions à la réunion des ministres des Finances des Six les 8 et 9 février 1972 (Bonn, 9 mars 1972)

Légende: Le 9 mars 1972, l'ambassadeur français à Bonn, Jean Sauvagnargues, adresse un télégramme à son ministère des Affaires étrangères, dans lequel il expose les réactions faisant suite à l'accord de principe en matière de politique économique, réalisé lors de la session du Conseil des ministres les 8 et 9 février à Bruxelles. Il s'agit d'un accord basé sur la concertation franco-allemande et dégagé in extremis par les ministres des Finances des Six.

Source: Télégramme de Jean Sauvagnargues sur les réactions à la réunion des ministres des Finances des Six les 8 et 9 février 1972 (Bonn, 9 mars 1972), ministère des Affaires étrangères et européennes de la République française. Fonds CE, direction des Affaires économiques et financières, série PM, vol. 972, Conseil des ministres des Finances 1971-1975, dossier PM 19.4. La Courneuve: Archives diplomatiques.

Copyright: (c) Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes de la République Française
Avec l'autorisation du Ministère des Affaires Etrangères

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_sauvagnargues_sur_les_reactions_a_l_a_reunion_des_ministres_des_finances_des_six_les_8_et_9_fevrier_1972_bonn_9_mars_1972-fr-29861fd1-79cb-4129-9b25-feccf91ca6d8.html



Date de dernière mise à jour: 19/10/2023

ATTRIBUTIONS

2. ~~CE~~ CE CE CE

3. EU EU EU EU EU EU

DE DE AM AM IP

ARCHIVES.CE

BONN, LE 9 MARS 1972

RECU LE -----20H21

ADRESSE DIPLOMATIE PARIS

NO 1519/24.

CQUE (VIA LE DPT) : DELFRA 302/07 - LONDRES 1075/80.

O B J E T : APRES LA REUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA COMMU-
----- NAUTE.

APRES L'ACCORD DE PRINCIPE REALISE A BRUXELLES SUR L'UNION
ECONOMIQUE ET MONETAIRE, LES COMMENTAIRES SONT FAVORABLES MAIS MESURES
ET PRUDENTS QUANT A L'AVENIR.

LE MOTIF ESSENTIEL DE SATISFACTION RESIDE DANS LA RAPIDITE
AVEC LAQUELLE LES SIX SONT PARVENUS A UN ACCORD RELATIVEMENT PRECIS
ET DETAILLE. BEAUCOUP RELEVANT QUE CE SUCCES A ETE ACQUIS AU DETRIMENT
DE LA PREPOTENCE DU DOLLAR, DONT ''IL PREPARE LA FIN DU REGNE'', ET
CETTE CONSTATATION NE S'ACCOMPAGNE D'AUCUNE NUANCE DE REGRET MAIS
PAS D'AVANTAGE D'AGRESSIVITE.

SI CERTAINS REMARQUENT QUE ''M. SCHILLER A CESSE DE FAIRE
CAVALIER SEUL'', LA PLUPART INSISTENT SUR LE ROLE QU'AURAIT JOUE LE
MINISTRE FEDERAL DANS LA MISE AU POINT DE L'ACCORD. ON RELEVE LES
POINTS SUR LESQUELS LES IDEES ALLEMANDES SE SERAIENT AFFIRMEES :
COMITE D'ORIENTATION CONJONCTURELLE, TECHNIQUE D'INTERVENTION DES
BANQUES ET DE REGLEMENT DES SOLDES, PLEINE UTILISATION DE LA MARGE DE
WASHINGTON PAR LA ''BANDE EUROPEENNE'', RETRECISSEMENT SEULEMENT GRA-
DUEL DE CETTE BANDE.

- PAGE DEUX -

ON NE VA PAS TOUTEFOIS JUSQU'A S'INTERROGER SUR LES RAISONS D'UN RAPPROCHEMENT AUSSI RAPIDE, ALORS QUE M. SCHILLER SE MONTRAIT SI PEU EMPRESSE IL Y A SEULEMENT DEUX MOIS. LES COMMENTATEURS SE BORNENT A SE FELICITER D'UNE HARMONIE FRANCO-ALLEMANDE QUI A GRANDEMENT FAVORISE LE SUCCES FINAL.

BIEN ENTENDU, L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE METTENT L'ACCENT SUR LES AVANTAGES QUI RESULTENT POUR L'ECONOMIE ALLEMANDE DU RETRE-
CISSEMENT DE LA BANDE DE VARIATION VENANT COMPLETER LE RETOUR A
DES PARITES FIXES. POUR DES RAISONS NON MOINS COMPREHENSIBLES, LES
MILIEUX BANCAIRES SONT QUELQUE PEU SCEPTIQUES SUR L'EFFICACITE DES
MESURES DESTINEES A CONTROLER LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX.

LES OBSERVATEURS SONT, EN REVANCHE, UNANIMES A REDOUTER QUE
LA SYMBOSE ACCRUE DES ECONOMIES ET DES MONNAIES NE SOUMETTE L'E-
CONOMIE ALLEMANDE A LA CONTAGION INFLATIONNISTE. ILS CRAIGNENT AUSSI
QUE LE PREMIER PAS FAIT PAR LA REPUBLIQUE FEDERALE DANS LA VOIE D'UN
CERTAIN CONTROLE DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX NE L'ENGAGE DANS UN EN-
GRENAGE PEU CONFORME AUX PRINCIPES DE L' "ECONOMIE LIBERALE DE
MARCHÉ".

LE 24 FEVRIER, LE MINISTRE FEDERAL AVAIT DEJA ETABLI UNE
DISTINCTION TRES NETTE ENTRE LE CONTROLE DES DEVISES ET LE BARDEPOT,
MESURE QUI POUR LUI SAUVEGARDE LA LIBERTE DE DECISION DES ENTREPRI-
SES. IL AVAIT DECLARE QU'IL CONTINUAIT A EXCLURE TOUT RECOURS AU PARA-
GRAPHE 23 DE LA LOI SUR LES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES. M.
SCHILLER PARTAGE DE TELLES PREOCCUPATIONS. DANS UNE CONVERSATION
INFORMELLE AVEC LA PRESSE, IL A REPETE, HIER, QU'IL NE PREVOYAIT
PAS DE PRENDRE DES "MESURES DIRIGISTES" POUR DEFENDRE DES PARITES
MONETAIRES DONT IL A SOULIGNE LE CARACTERE "DURABLE". IL S'EN TE-
NAIT A CE QUI AVAIT ETE CONVENU A BRUXELLES. L'ARRANGEMENT INTERVENU
ENTRE LES MINISTRES DES FINANCES DES SIX CONFORTAIT LA POSITION DES
EXPORTATEURS ALLEMANDS ET ELLE SOULAGEAIT LA BUNDESBANK, LA CHARGE

- PAGE TROIS -

CONSECUTIVE A UN AFFLUX DE DOLLARS REPOSANT DESORMAIS SUR PLUSIEURS EPAULES''. LE MINISTRE DES FINANCES A, ENFIN, CRITIQUE LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL QUI NE MENAIT PAS ASSEZ VITE SES TRAVAUX SUR LA REFORME D'ENSEMBLE DU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL., LE FONDS DEVRAIT DESORMAIS TENIR COMPTE DU ''POIDS ACCRU DE L'EUROPE''./.

SAUVAGNARGUES